



Probleme de droit de bail entre ex concubin

Par **violette62**, le **13/06/2012** à **22:29**

Bonjour,

Je suis locataire d'un logement soginorpa. Je suis une ancienne femme battue, un document officiel, venu du tribunal de Béthune, confirme que mon ex concubin a interdiction de s'approcher du logement et du hameau dans lequel je vis.

J'ai demandé de mettre le bail à mon nom puisque celui ci est toujours au nom de mon concubin. Le service juridique de la soginorpa refuse car ils prennent excuse que le document est une mesure de protection et non pas une demande officielle de résiliation du bail.

Je ne sais plus ce que je dois faire car toutes les portes se referment sur moi et, si je quitte le logement et que mon ex remet les pieds et qu'il ne paye pas le loyer, ils peuvent se retourner contre moi et me les réclamer.

J'ai besoin d'aide, sil vous plaît.

Merci.